

Distributeurs d'énergie : leur communication forte sur « l'open data » cache leur fragilité face aux enjeux de la concurrence et de la « big data »

LUCIOLE salue la démarche « Open Data » de la nouvelle agence ORE, mais déplore le manque de priorisation des investissements des gestionnaires de réseaux dans leur système d'information pour la transmission des données indispensables à la transition énergétique et au développement de la concurrence pour les fournisseurs d'énergie et opérateurs de services énergétiques.

L'agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Energie) a été créée en 2017 par les plus de 170 acteurs de la distribution d'énergie en France, dans la foulée d'une préconisation de la Commission de Régulation de l'Energie.

Disposant de 7 salariés, l'agence ORE affichait les objectifs suivants en septembre dernier :

- Un guichet unique pour les démarches d'accès aux données sur l'ensemble du territoire métropolitain,
- De nouveaux outils issus d'une mutualisation de l'expertise des différents distributeurs,
- Une consolidation des données publiques des distributeurs au périmètre national,
- Un portail Open Data unique de données énergétiques.

Cette agence vient d'annoncer le lancement de son premier service d'open data de données énergétiques qui « permet de visualiser les consommations annuelles d'électricité et de gaz à différentes mailles géographiques sur l'ensemble du territoire français ».

LUCIOLE partage avec l'agence ORE l'ambition d'une transition énergétique basée sur l'innovation, les nouveaux outils digitaux, et le partage de données.

Cependant, le fonctionnement de l'agence ORE étant financé par les consommateurs d'énergie français par l'intermédiaire des tarifs publics d'acheminement, il est indispensable que ses travaux bénéficient in fine aux consommateurs. Dans cette optique, la fourniture de données de consommation agrégées au niveau régional nous semble revêtir un **intérêt limité, et surtout ne pas constituer une priorité.**

On constate en effet aujourd'hui que le développement de la concurrence sur les marchés de la fourniture d'énergie et des nouveaux services énergétiques est à la peine, compte tenu en particulier du manque d'investissement par les gestionnaires de réseau dans des systèmes d'information pour l'accès aux données de consommation performants et harmonisés sur l'intégralité du territoire français.

Or, une des principales briques de la transition énergétique consiste dans le **développement d'un écosystème concurrentiel** de sociétés offrant des services innovants et des prix compétitifs aux consommateurs en s'appuyant sur les données disponibles grâce aux compteurs communicants et leur permettant de maîtriser

Contact :

LUCIOLE - L'union pour une Consommation Intelligente et Optimisée de l'Énergie
75 Rue Cuvier, 69006 Lyon
asso-luciole@googlegroups.com

leur facture d'énergie (fournisseurs d'énergie, éditeurs de logiciels, prestataires de services, consultants, courtiers...).

A titre d'exemple, plus de deux ans après la fin des Tarifs Réglementés de Vente pour les entreprises, et alors que la concurrence se développe progressivement pour les clients rattachés aux réseaux ENEDIS (filiale d'EDF) et GRDF (filiale d'Engie), la plupart des Etablissements Locaux de Distribution (ELD) sont aujourd'hui en situation de **quasi-monopole**. La raison est simple : les fournisseurs d'énergie ont développé des interfaces pour échanger des données avec les systèmes informatiques d'ENEDIS et GRDF, représentant environ 95% du marché. Les ELD, elles, ont fait le choix de développer chacune un système propre d'échange avec les fournisseurs ! Pour les opérateurs qui souhaitent donc commercialiser leurs offres sur les 5% du marché couvert par les ELD, il est techniquement impossible de mettre au point 170 interfaces informatiques différentes...

Le second écueil pour les fournisseurs et opérateurs de service est la difficulté pour obtenir les données de leurs clients de la part des gestionnaires de réseaux au plus près du temps réel pour leur offrir les offres les plus adaptées. Les gestionnaires de réseaux insuffisamment formés et investis sur les enjeux informatiques des données massives (*Big Data*) limitent actuellement les accès, maintiennent des canaux d'échange obsolètes et interrogent encore l'intérêt de la donnée pour le système électrique.

Alors que l'agence ORE célèbre sa démarche « open data », il est donc important de rappeler que c'est bien **l'absence de données qui représente la menace principale pour le secteur énergétique face aux enjeux de demain**. La démarche d'Open data sur des données agrégées est certes louable mais est moins prioritaire que d'assurer le bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice du consommateur, une des missions principales de la CRE.

LUCIOLE demande par conséquent à la Commission de Régulation de l'Energie de rendre prioritaire les investissements en vue d'une harmonisation et une modernisation rapide des systèmes informatiques des gestionnaires de réseaux pour l'accès aux données de consommation, seul moyen de permettre un développement de la concurrence et des services énergétiques sur l'ensemble du territoire français.

LUCIOLE (L'Union pour une Consommation Intelligente, Optimisée de l'Energie) est un collectif de PME innovantes et indépendantes fondé en juillet 2017.

Les 11 membres de LUCIOLE partagent des valeurs communes pour accélérer la réalisation de la transition énergétique, de la digitalisation et de l'économie collaborative.

Leur volonté se décline en 3 ambitions :

- Libérer l'innovation et l'expérimentation
- Donner les clefs au consommateur pour éclairer ses choix
- Contribuer à généraliser la transition énergétique et digitale